

Avis de constitution

SOCIETE « PROVIDENCE TELECOMS & SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY LES 2 PLATEAUX 7ème  
tranche non loin du centre des impôts, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROVIDENCE TELECOMS &  
SERVICES »

Objet : TELECOMS ;  
BTP ;  
PRESTATIONS DE SERVICES EN TELECOM ;;  
IMPORT-EXPORT DE TOUTES MARCHANDISES ;  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
La prise de location gérance de tous fonds de  
commerce.

La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financière,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LES 2 PLATEAUX 7ème  
tranche non loin du centre des impôts, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ANGBE N'DRI NICOLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02012 du 11/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23222/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

